

Image not found or type unknown



Resiliation de bail de location avec preavis reduit

Par **didierdidier_old**, le **20/07/2007** à **18:04**

Bonjour,
Je souhaite poser le preavis de depart de mon appartement en location. J'ai demissionné de mon travail actuel et entre en fonction dans mon nouveau travail, a l etranger dans une autre societe, dans 1,5 mois. Je reduit en effet mon preavis de depart de 3 mois par prise de mes conges professionnels en reserve. Comment puis je beneficier de la clause de preavis reduit a un mois pour le depart de mon appartement dans ce cas?
D'avance, merci de votre reponse,
Didier